

Avant tout, nous regrettons que ce CDEEN se déroule sans CTSD préalable. Cette réunion interne à l'éducation nationale aurait permis d'évacuer certains problèmes qui n'intéressent pas l'ensemble des membres de cette assemblée, ou d'en traiter d'autres qui ne le seront pas faute de temps.

Cette rentrée 2013 est la première rentrée préparée par ce gouvernement.

Dans les principes, on revient à une Ecole républicaine, à la confiance redonnée aux enseignants, à la reconstruction de leur formation, à la « priorité au primaire », avec la relance de l'accueil des enfants de moins de trois ans et le dispositif "plus de maîtres que de classes" pour apporter une aide supplémentaire aux enfants les plus en difficulté.

Cette rentrée 2013 se fait donc avec plus de 7000 postes supplémentaires, dans les écoles et les établissements alors que depuis 10 ans nous subissons des suppressions massives. Mais nombre de ces postes sont de nouveaux recrutements donc des stagiaires et les effets des créations d'emplois ne sont pas assez visibles sur le terrain.

Dans notre académie, la dotation 1^{er} degré est de +5 et dans notre département nous perdons 5 postes. Les effectifs sont en baisse certes, mais ils ne sont pas à la baisse seulement dans la Nièvre. Pourtant, seul notre département a du rendre des postes. En maternelle, des écoles n'accueillent toujours pas les deux ans, faute de places, et partout les Rased sont dépouillés. Les demandes de formations ASH ne sont plus validées. La formation continue est à un niveau minimaliste... On pouvait espérer mieux qu'une offre de téléformation déshumanisée et sous contrôle...

La question cruciale de la **direction d'école** reste posée, bien que le SE-UNSA ait œuvré avec succès pour faire recruter des personnels sur les missions d'aide administrative. Nous demandons que soit fait un point de situation sur les écoles qui en disposent et sur les recrutements encore en cours. Nous tenons à rappeler que le SE UNSA a déposé une alerte sociale sur le fonctionnement de la direction d'école. Nous revendiquons dans nos mandats une augmentation du temps de décharge pour tous et demande en outre que soit bonifiée la décharge de direction quand il s'agit d'une école primaire, en particulier dans le cas de direction sur deux sites. Nous demandons aussi que soit respecté le temps de décharge de deux jours à la rentrée pour tous les directeurs ne bénéficiant pas de temps de décharge mais également pour les collègues chargés d'école.

Dans le **second degré**, nous déplorons toujours le sort réservé aux TZR. Nous regrettons également l'abandon du projet d'ouverture d'EREA dans la Nièvre.

Charte de la laïcité : nous demandons à ce qu'elle soit annexé au règlement départemental des écoles.

La **formation initiale** doit reprendre ses droits. L'UNSA Education sera particulièrement attentive à la mise en œuvre et au démarrage des ESPé, qui n'est pas simple. Nous militons pour qu'elles soient :

- **De véritables écoles de formation professionnelle des enseignants**, qui ne se contentent donc pas d'une approche disciplinaire, mais apportent les compétences métiers indispensables
- **Des écoles de formation professionnelle initiale et continue pour tous les acteurs éducatifs**, permettant la constitution d'une culture commune et l'élaboration de projets construits ensemble (entre enseignants de différents niveaux, avec les animateurs, les éducateurs sportifs, les intervenants artistiques, les autres personnels éducatifs de l'Ecole...).

Rythmes scolaires : Dans la Nièvre, les 2/3 des élèves du primaire sont concernés dès cette rentrée. A l'UNSA éducation, après un débat interne, parfois vif, nous avons fait le choix de défendre cette évolution.

Les écoles n'entrant dans la réforme des rythmes qu'à la rentrée 2014 se penchent actuellement sur son organisation. Quand devront-ils rendre leurs propositions d'organisation ?

Nous demandons à ce que des assouplissements soient possibles là où les conseils d'école le demandent.

Afin de remédier à l'inégalité entre les territoires en matière d'offre éducative périscolaire, il faut trouver des mécanismes de péréquation.

Par ailleurs, nous attendions une **consultation sur les programmes** de l'école primaire qui est actuellement en cours. Le SE-Unsa est satisfait de voir une perspective d'évolution des programmes, d'autant plus si les enseignants contribuent à cette démarche, de façon collective et individuelle. Nous sommes intervenus à différentes reprises auprès du ministère pour que le temps dédié à cette consultation soit pris sur le temps de classe. Le ministre a fait un tout autre choix, nous le déplorons. Nous tenons aussi à ce qu'aucune obligation ne soit faite de remonter les contributions par voie hiérarchique, ce qui n'est pas le cas...

Pour conclure, le projet de loi de finances pour 2014 a été présenté au Conseil des ministres du 25 septembre et prévoit +8 800 postes dans l'enseignement scolaire. L'UNSA Education souhaite que soient pris en compte de manière significative les besoins de notre région et de notre département.

L'Unsa Fonction publique ne cesse de le répéter : trois années de blocage des salaires, c'est déjà trop, une quatrième serait insupportable ! Certes, il y a la crise, les fonctionnaires ne la nient pas mais nous la subissent comme tous les citoyens ! Le point d'indice est bloqué depuis la dernière augmentation de 2010, les prix augmentent, les prélèvements augmentent. En dix ans (de juillet 2003 à juillet 2013), l'indice des prix à la consommation a augmenté de 19,24% selon l'INSEE. L'ISAE, indemnité de 400 € annuels mis en place pour les enseignants du premier degré, apporte certes une petite compensation mais pourquoi certains personnels en sont exclus ? Comme les enseignants spécialisés dans le second degré et les conseillers pédagogiques par exemple...

Dernier point et pas des moindres : **les retraites**. L'Unsa a fait le choix de la concertation. Les militants SE UNSA s'interrogent malgré tout sur l'aménagement des fins de carrière. Car être enseignant et finir à 62 ans et plus peut inquiéter bon nombre de nos collègues.